



académie
Amiens
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



FICHE NAVETTE DE SUIVI DES SITUATIONS DE HARCELEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Date de cette transmission :

Fiche à adresser aux « référents harcèlement » de la DSDEN:

Premier degré : Pascale Fréville, conseillère technique départementale du service social.

Pascale.freville@ac-amiens.fr

Copie à l'inspecteur académique adjoint: ien60.beauvais1@ac-amiens.fr

Copie à l'IEN de circonscription.

Second degré : Jean-Roger Ribaud, Directeur Académique Adjoint des Services Départementaux de l'Education Nationale. ce.secretariat-cab60@ac-amiens.fr

Ecole ou EPLE :

Commune :

Nom du directeur de l'école ou du chef d'établissement :

Nom du « référent harcèlement » de l'école ou de l'EPLE :

Personne signalant la situation:

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel:

Elève présumé(e) harcelé(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : F M

Classe :

Elève présumé(e) auteur des faits : (Si plusieurs auteurs présumés, indiquer leurs identités)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : F M

Classe :

Description de la situation :

L'élève présumé harcelé(e) s'est confié(e) à :

- Un autre élève Un membre de l'équipe éducative Ses parents Autre

Description des faits : Date, faits, paroles, gestes reprochés, lieu, circonstances, présence de témoins.

Description de la gestion de la situation :**1- Accueil de l'élève victime :**

- Date de l'entretien :
- Personnel qui a reçu l'élève victime :
- Contexte, éléments, réponses apportées :

2- Accueil des parents de l'élève victime :

- Date de l'entretien:
- Personnel qui a reçu la famille :
- Contexte, éléments, réponses apportées :

3- Accueil des élèves témoins :

- Date de l'entretien:
- Personnel qui a reçu la ou les familles :
- Contexte, éléments, réponses apportées :

4- Accueil de l'élève ou des élèves présumés auteurs :

- Date de l'entretien :
- Personnel qui a reçu la ou les familles :
- Contexte, éléments, réponses apportées :

5- Accueil des parents de l'élève ou des élèves présumés auteurs :

- Date de l'entretien:
- Personnel qui a reçu la ou les familles :
- Contexte, éléments, réponses apportées :

Mesures de protection mises en place en direction de l'élève victime :

- Au sein de l'école ou de l'EPLE : Accompagnements proposés. Orientation vers le pôle ressource départemental*. Gestion par le service de la vie scolaire**. Intervention du service social en faveur des élèves**. Intervention du service de santé scolaire.
- Autres orientations proposées : Prise en charge psychologique. Autre partenaire.

Mesures prises en direction de l'élève ou des élèves auteurs des faits :

- Au sein de l'école ou l'EPLE : Sanctions. Accompagnements proposés. Orientation vers le pôle ressource départemental*. Gestion par le service de la vie scolaire**. Intervention du service social en faveur des élèves**. Intervention du service de santé scolaire.
- Autres orientations proposées: Prise en charge psychologique. Autre partenaire.

Suivi post-événement à 8 jours:

Eléments rendant compte de l'évolution de la situation dans le temps, pour l'élève victime et l'élève auteur.

Dispositifs mis en place auprès des classes, des familles, des personnels :

Date, personnels impliqués, contexte, action menée, réponses apportées.

Retour de la DSDEN :

Pascale Fréville. CTD Service social.

Copie à l'inspecteur académique adjoint pour le premier degré

Jean-Roger Ribaud. Directeur académique adjoint des Services Départementaux de l'Education Nationale

*Pour le premier degré

** Pour le second degré

Éléments de transmission :

Suivi post-événement à un mois : éléments d'évolution de la situation.